

Réunion du Conseil municipal du 11 avril 2008

Conseillers présents : 9 ; Excusés : 2 Mme MASTRI et M. SEYLLER (procuration donnée à Mme PEGUET).

Ordre du jour :

Délégation de signatures du Maire aux 3 adjoints :

- Votée à l'unanimité.
-

Délégation du Conseil municipal au Maire :

- A concurrence de 1000€ pour les engagements financiers,
- Votée à l'unanimité.

Indemnités des élus :

- Après un court débat, il a été décidé à l'unanimité de suivre les propositions du Conseil sur l'ajustement des indemnités de M. JEANJEAN, et sur le principe de remboursement des frais de mission des conseillers dès lors qu'ils sont mandatés par le Conseil.

Constitution des différentes commissions :

Commission des travaux :

- MM Claude Revel, Cédric Albe, Laurent Senet et Gilles Seyller.

Commission Animation, Environnement et cadre de vie :

- M Guilhem Jeanjean, Mmes Christine Goéminne, Anne-Marie Mastri et Martine Peguet, MM Stéphane Canagué, Gilles Mazel et Laurent Senet.

Commission du budget :

- MM Gilles Mazel, Vincent Garcia, Guilhem Jeanjean, Claude Revel et Laurent Senet

Commission Communication :

- M Vincent Garcia, Mme Christine Goéminne, M. Gilles Mazel
-

Délégués auprès des Associations :

- Auprès de l'Association « Les Compagnons de Trascastel » : Mme Martine Peguet, MM Claude Revel et Gilles Seyller.
- L'Association « Lo Caylaret » étant pour l'instant en sommeil, il n'a pas été désigné de délégués.

Questions diverses :

- La proposition d'échange de terrains entre la Commune et M. Eloy a été votée à l'unanimité.
- Il a été décidé la création d'un groupe de travail et de réflexion sur l'organisation et la gestion du cimetière, composé de Mme Mastri et de MM Jeanjean, Mazel, Revel et Seyller.
- Les habitants de la commune désirant participer à ces travaux seront les bienvenus.

- Fermeture de la décharge des Graves. Cette aire de stockage de ruines et autres déchets étant en dehors de tout cadre légal, le Conseil se voit dans l'obligation de la fermer. Il sera procédé dans un bref délai à une campagne d'information auprès des habitants, pour leur préciser les diverses modalités relatives au tri des encombrants, inertes ou autres déchets.

- Il a également été abordé le sujet des repas de la cantine scolaire. Il a été constaté par MM Mazel et Revel que tant au niveau de la qualité que de la quantité, les choses pourraient être sensiblement améliorées. D'autres sources d'approvisionnement sont à l'étude.